

LE SAUVETAGE DE LA CADOLE du chemin des Moulins à Saint-Clément-sur-Guye

Georges Fouchet

Président de l'Association de sauvegarde et de mise en valeur de Saint-Clément-sur-Guye

Photographies de Georges Fouchet et Martin Raether



Avant restauration (photographie Georges Fouchet)



Après restauration (photographie Georges Fouchet)

Le village perché de Saint-Clément-sur-Guye, situé au centre du département de Saône-et-Loire, aux confins du Charolais, du Clunisois et de la Côte chalonnaise bénéficie d'un riche patrimoine avec ses deux menhirs, son cimetière mérovingien, son église romane, l'une des plus anciennes du département, son château de l'Effondrée, ses deux anciens moulins à vent et un habitat rural relativement bien préservé. Sur la colline de Saint-Clément, qui constitue l'extrémité sud-ouest de la Côte chalonnaise, ont été également recensées, dès la fin des années 1970, plus d'une quarantaine d'anciennes cabanes en pierre sèche dites *cadoles*⁽¹⁾.

Une cadole, située en bordure du chemin entre les deux anciens moulins à vent de Saint-Clément, présentait un état de délabrement avancé et risquait de disparaître rapidement. Elle se trouve sur un itinéraire des Balades vertes et sa photographie figure même dans le guide des Balades vertes autour du mont Saint-Vincent.

Située à l'entrée d'un champ, la cadole est un bâtiment en forme d'appentis couvert d'un toit à une seule pente. Ses pignons sont parallèles au chemin et son gouttereau-façade donne sur l'entrée du champ.

Le plan de l'intérieur est en forme de quadrilatère trapézoïdal (profondeur : 2,25 m, largeur maximale : 1,82 m, largeur minimale : 1,66 m). Les parois sont d'épaisseur régulière : entre 0,55 m et 0,65 m.

L'entrée s'ouvre à l'angle du gouttereau-façade et du pignon côté chemin. Elle était fermée par une

porte en bois, déjà disparue dans les années 1970.

Le gouttereau-façade fait 1,65 m de haut, le gouttereau opposé 2,20 m. Une vaste dalle d'un seul tenant couvre les deux tiers de l'édifice, s'appuyant sur le gouttereau-façade et les pignons. Le tiers restant était encore couvert, en 1983, de planchettes supportant des tuiles mécaniques. Avant l'été 2014, il était découvert et on y remarquait deux jeunes arbres. La dalle, épaisse de 7 à 8 cm, a son égout rainuré d'une rigole pour l'évacuation des eaux de pluie.

On note les aménagements suivants :

- une banquette de dalles saillantes encastrées dans les parois dans la partie gauche de l'édifice en entrant ;
 - un regard ou un orifice de ventilation dans le pignon côté champ (formé par un encadrement de quatre dalles).
- C'est ainsi qu'en septembre 2013, l'Association de sauvegarde et de

mise en valeur de Saint-Clément-sur-Guye a proposé à la délégation départementale de Saône-et-Loire de Maisons Paysannes de France, dont l'association est adhérente, l'idée d'organiser en commun un stage de construction à pierre sèche. La restauration de la cadole devait pouvoir être réalisée dans ce cadre.

Le stage s'est donc effectué au cours de quatre week-ends en juillet et en août 2014 : les 19 et 20 juillet, les 26 et 27 juillet, les 2 et 3 août, et les 16 et 17 août. L'encadrement était assuré par Joël Jannet, l'avier-murailleur, de l'association AB Formation de Tournus.

Les stagiaires avaient la possibilité de venir un week-end, plusieurs week-ends ou la totalité des week-ends. Il était demandé une participation de 30 € par week-end. Les salariés du secteur privé pouvaient bénéficier d'une prise en charge au titre de la formation professionnelle. Il y a eu 19 participants parmi les-

quels une personne a participé aux quatre week-ends dans le cadre de la formation professionnelle, et deux sont venues deux week-ends. Les animateurs de l'Association de Saint-Clément, qui organisaient l'accueil des stagiaires, ont également pris part aux quatre week-ends de stage. C'est ainsi que l'article paru le soir même du premier jour sur le site web www.vivre-a-chalon.com a fait référence aux âges de ceux qui se retroussaient les manches et qui allaient de 16 ans, pour Clément, de Saint-Clément, à 76 ans !

La veille du premier jour de stage, Joël Jannet avait retiré toute la végétation, petits arbres et buissons, et installé un échafaudage afin de suspendre la grande dalle qui couvre en partie l'édifice. Le maintien en suspension grâce à trois sangles permettait d'éviter une opération de dépose et de relevage qui aurait pu s'avérer difficile en raison du poids de la grande pierre et périlleuse parce que celle-ci avait une épaisseur variable et pouvait se révéler fragile.

La première phase a consisté à démonter entièrement les murs presque jusqu'au niveau du sol du champ, la cadole étant en partie enterrée, hormis la dalle placée verticalement à droite de l'entrée et une partie du mur côté chemin situé derrière cette dalle. Les pierres, qui allaient être réutilisées, ont été triées et disposées en rangées. Les pierres d'angle, bien taillées et relativement grandes, étaient mises de côté,

ainsi que celles, suffisamment longues, qui devaient servir de pierres traversantes. Les pierres ayant un parement couvert de lichens étaient mises à part afin de pouvoir retrouver une certaine uniformité d'aspect, surtout du côté du chemin et de l'entrée. Il fallait enfin conserver une grande quantité de petites pierres devant servir de cales.

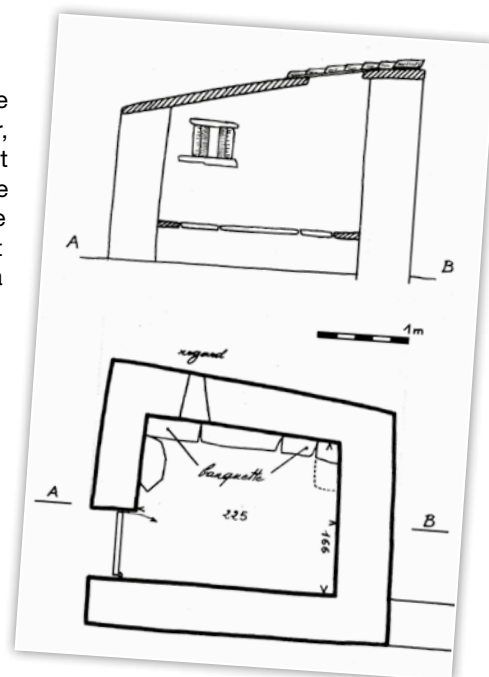
Au cours du démontage, on a découvert, à l'intérieur des murs, un mortier de chaux dégradé appelé en Saône-et-Loire *repous*, dans lequel on peut aussi trouver des cendres de bois, de petits bouts de charbon, de la poussière, un peu de sable, et qui devait probablement avoir un rôle d'isolation thermique comme dans les anciennes maisons entre les planchers et les plafonds, mais qui ne pouvait, en aucun cas, remplacer les pierres de calage. Une autre particularité de cette cabane est la présence, à l'intérieur, d'un enduit à la chaux, destiné également à arrêter les courants d'air, mais aussi à empêcher le passage de petits rongeurs, enduit qui pourrait laisser penser que l'édifice aurait pu servir à entreposer des céréales. Nous avons déjà vu que l'entrée était autrefois fermée par une porte.

Dès le deuxième jour du premier week-end la reconstruction de la cadole a commencé. Le travail, dans un souci de confort et d'efficacité, s'est fait en tandem. Un cordeau reliant deux piquets sur chaque côté était régulièrement relevé au fur et à mesure

de la progression assez rapide de la construction. À l'intérieur, on a procédé à un rejointoiement partiel au mortier de chaux. Le regard de ventilation, dans le pignon côté champ, qui avait disparu lors du démontage, a été reconstitué à l'identique. La banquette constituée de dalles saillantes encastrées dans une partie enterrée de la paroi côté champ, n'avait, quant à elle, pas été concernée par le démontage.

Le remontage des quatre murs de l'édifice étant terminé à la fin du troisième week-end, il a été décidé de consacrer la dernière partie du stage, les 16 et 17 août, à la reconstruction de deux murs en pierre sèche, de chaque côté de la cadole le long du chemin. Côté nord en mettant à profit des pierres saillantes qui formaient l'amorce d'un mur écroulé et côté sud en laissant un passage aux piétons. Une dalle d'entrée de champ, percée d'un trou, trouvée en creusant la tranchée de fondation, a été dégagée pour reprendre sa fonction initiale. Le mercredi 20 août, Joël Jannet avait terminé le couvrement en laves de la cadole, dont il s'était chargé, dans le prolongement de la grande dalle.

Maisons Paysannes de France a pris en charge le financement du stage et une plaque a été apposée sur la cadole. L'inauguration a eu lieu le dimanche 21 septembre 2014, dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine. Madame Édith



Coupe et plan.

Gueugneau, députée de la circonscription, y est venue et a fait l'éloge de l'opération et de ses organisateurs.

Enfin, ce stage d'initiation à la construction en pierre sèche a atteint ses objectifs puisqu'il s'agissait, à la fois de sauver un élément du patrimoine et de transmettre un savoir-faire aux participants, dont certains ont, depuis, reconstruit chez eux des murs en pierre sèche.

NOTES

1. Georges Fouchet et Christian Lasseur, *Enquête sur les « cadoles » ou anciennes cabanes de vigne de Saint-Clément-sur-Guye (Saône-et-Loire)*, Études et recherches d'architecture vernaculaire, N° 9, 1989, 20 p.

